

<b>Fiche Action</b>	DA2B0223	Renforcer l'attractivité de la ville centre par la restructuration du centre ville
<b>Type de contrat</b>	DA	Convention de fonctions d'agglomération et de centralité
<b>Contrat</b>	DA2B	Grand Roanne
<b>Axe</b>	2	Faire du Roannais le Pays de la haute qualité de vie
<b>Objectif</b>	6	Engager le Roannais vers la gestion maîtrisée de l'espace et la mobilité durable

## Contexte

La ville de Roanne assure des charges de centralité, propres à une ville disposant des équipements centraux en matière de services à la population (santé, enseignement supérieur, culture, sports, loisirs), qui constituent un véritable facteur d'attractivité pour les habitants du Roannais et pour les publics qui souhaiteraient s'implanter. La ville de Roanne, locomotive historique du Pays Roannais est soumise depuis deux à trois décennies à une lente mais régulière baisse de sa population qui a connu une perte de 18.000 habitants en 24 ans, due principalement à la mutation en profondeur du tissu économique local, et l'absence relative de réelles alternatives économiques en particulier dans le domaine des sociétés de services et des nouvelles technologies.

Dans ce contexte, la ville est confrontée à un triple enjeu d'aménagement du territoire :

- se donner une image attractive afin de ne pas se laisser distancer au sein du réseau des villes de Rhône-Alpes et conserver localement une attractivité indispensable pour l'ensemble du Pays roannais.
- traiter les friches urbaines, en restructurant les îlots (démolitions, reconstruction, aménagement) et en requalifiant certains équipements.
- mettre en oeuvre de nouvelles actions visant à soutenir la stratégie de développement économique pilotée par Grand Roanne Agglomération. S'inscrivant pleinement dans cette stratégie développée par la Municipalité, le projet de restructuration du Centre Ville constitue donc un enjeu majeur de réévaluation et de repositionnement urbain d'un centre ville fragilisé. Ce quartier est l'un des secteurs essentiels du développement de la ville (et de l'agglomération): à la fois quartier d'habitat résidentiel et lieu d'échange et d'activités économiques du Pays Roannais. Le projet vise à conférer de nouvelles potentialités au centre-ville et de le renforcer dans l'ensemble de ses composantes urbaines, économiques, sociales, culturelles. La requalification du centre ville s'inscrit dans une stratégie plus générale de revitalisation du territoire.

La restructuration du centre ville s'inscrit dans la lignée des travaux déjà menés par la ville et par Grand Roanne Agglomération pour renforcer l'attractivité du territoire (rénovation de la gare SNCF, pôle d'échanges intermodal et l'implantation d'un multiplex). Il s'agit aujourd'hui de relier ce nouveau quartier avec le centre ancien.

En accord avec la politique régionale, la politique de développement durable de l'Agglomération et la mise en oeuvre d'un Plan Climat Energie Territorial à l'échelle du Pays Roannais, la Ville de Roanne oriente son projet vers le développement des modes doux. Le développement durable constitue en effet un facteur d'attractivité indéniable en ce qu'il encourage à la mise en oeuvre d'opérations innovantes et en ce qu'il contribue à l'amélioration de la qualité environnementale, sociale et économique d'un territoire.

### Objectifs de l'action

.Assurer la cohérence entre urbanisme et déplacements en identifiant clairement un périmètre urbain partagé, ouvert et accessible aux usagers, libéré des nuisances de la circulation de transit, et bénéficiant d'un service de transport en commun optimisé.

.Maîtriser l'étalement urbain par la poursuite de la valorisation du patrimoine, la mise en avant d'une qualité de ville et le renforcement de l'attractivité de l'offre de logements de l'agglomération.

.Accompagner le développement économique du Pays Roannais, en dotant le centre ville de Roanne d'une véritable identité de pôle commerciale dont l'attractivité et le dynamisme rejaillira sur l'ensemble du territoire.

.Valoriser le territoire et préserver l'environnement avec la mise en oeuvre d'une approche environnementale de urbanisme qui portera une attention particulière à la maîtrise des conditions de réalisation du chantier, à la création d'aménagement compatibles avec une éco-gestion, et à la garantie d'un confort anthropique notamment pour tout ce qui à l'accessibilité.

## Description du contenu opérationnel

Le plan d'action se décompose en 3 types d'enjeux clairement identifiés :

### Enjeux globaux :

- créer une identité pour tout un territoire
- faire du centre ville de Roanne un espace emblématique en matière environnementale
- favoriser le développement économique du coeur de ville

Enjeux en matière de déplacements :

- supprimer le trafic de transit
- développer les modes de déplacements doux
- faciliter l'accessibilité des usagers

Enjeux en matière d'aménagement des espaces publics :

- dynamiser l'activité commerciale
- aménager des circuits urbains et mettre en relation les espaces publics
- créer des espaces à vivre, des lieux de rencontres et de convivialité

L'aide de la Région Rhône-Alpes portera sur les études et les investissements liés à la restructuration du centre ville pour ce qui concerne la Place du Marché et la Place des Promenades (cheminements piétonniers, aménagements paysagers, mobilier urbain...à l'exclusion des VRD). La Région sera associée au choix du MO et à la définition du programme.

L'analyse des dossiers en amont du Comité de pilotage prendra en compte les critères liés aux piliers du DD et du PCET.

### Modifications introduites au titre de l'avenant

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du schéma d'agglomération

#### Reconquête des Bords de Loire – partie Quai de l'Île/Renaison

Le secteur Port/Canal/Berges de la Loire est un secteur à forts enjeux pour la Ville de Roanne et l'agglomération roannaise. L'enjeu principal de ce renouvellement urbain est de faire de ce secteur un nouvel espace de vie attractif et animé permettant à Roanne de renouer avec sa trame bleue et verte et de développer son attractivité résidentielle et touristique.

PROJET : il est prévu une importante opération de reconquête des bords de Loire avec une logique de trame bleue et verte en privilégiant les objectifs de développement durable : biodiversité, accessibilité (y compris P.M.R.) et développement des modes doux. Il s'agit de concilier des enjeux d'attractivité, notamment sur le plan touristique, et de préservation de l'environnement qui sont en phase avec les objectifs du CDDRA. Les principaux aménagements constituant de ce vaste projet sont la restructuration du réseau de voirie le long des berges de la Loire incluant l'organisation du stationnement, une programmation résidentielle et l'aménagement selon la logique d'une trame verte et bleue des espaces publics situés sur les berges de la Loire et du Renaison. ENJEUX : Réintégration du fleuve, du canal et du port au sein de la vie urbaine roannaise, Valorisation de l'image de la ville et de l'agglomération, de l'attractivité résidentielle et touristique par la restructuration en profondeur de ce quartier idéalement positionné en entrée de ville, développement d'un quartier apaisé soulageant Port-canal du trafic de transit,

#### place Berthelot et liaison jusqu'à la gare

Dans la perspective de l'arrivée de la Ligne Grande Vitesse (LGV), la Ville de Roanne parie sur la qualité résidentielle, la valorisation de son paysage urbain et naturel afin de renouer avec une dynamique de territoire gagnante. Des percées visuelles pour aménager la place Berthelot sont envisagées, ainsi que le développement d'une trame viaire à mode doux pour favoriser les déplacements entre le quartier Mulsant et le centre-ville. L'enjeu d'urbanisme est de réaliser la couture urbaine entre Mulsant et le centre-ville. Des espaces publics seront également envisagés pour valoriser cette entrée de ville liée à la présence de la gare. Dans cet ensemble, la place Berthelot sera aménagée dans une logique de parc paysager avec une prise en compte environnementale forte. En effet, l'étude des lieux et l'analyse des usages constatés ont conduit à projeter des aménagements paysagers sur cette place, dont les premiers éléments qui feront l'objet de concertation pourraient être les suivants : Enlèvement des vieux arbres qui génèrent de nombreuses gênes aux riverains. Ce projet prendra également en compte les différents modes de déplacement (deux roues) et intégrera des dispositifs en rapport avec le développement durable (rétention eaux pluviales, arrosage maîtrisé, recyclage matériaux).

#### Maison des Projets – Cœur de Cité

La restructuration du centre ville a constitué un enjeu majeur de réévaluation et de repositionnement urbain d'un centre ville fragilisé. Dès le lancement du projet « Cœur de cité », la municipalité a souhaité associer l'ensemble des Roannais à travers différentes phases de concertation, afin de proposer un projet au plus près des attentes des habitants. Des réunions publiques, des expositions et deux enquêtes auprès de la population ont été organisées. C'est pourquoi, la création d'une Maison des Projets est le parfait prolongement du projet Roanne Cœur de cité. La Maison des Projets sera le centre névralgique des actions menées sur le terrain. Un lieu ouvert qui permettra à chaque habitant d'insuffler et de continuer à animer un esprit de quartier. Outre le caractère informatif du lieu, la

Maison des Projets sera le cœur de toutes les initiatives qui, réunies dans un même lieu, animera la ville du centre ville et accueillera les idées de chaque habitant.

#### Contact (Nom, prénom, tel, adresse, email)

Elise TRAORE  
Grand Roanne Agglomération  
63 rue Jean Jaurès  
BP 70005  
42311 ROANNE CEDEX  
04 77 44 29 96 e-mail: etraore@agglo-grandroanne.fr

#### Famille de bénéficiaires potentiels

collectivités

#### Indicateurs de suivi

Réalisation des différentes phases conformément au programme établi

#### Calendrier de mise en oeuvre

2010-2015

#### Partenariat

Commerçants, Grand Roanne Agglomération

#### Périmètre concerné

Ville de Roanne

#### Transversalité

#### Observations

#### Analyse développement durable

##### Economie/activité

Le renforcement de l'attractivité de la ville centre va renforcer l'attractivité de l'ensemble du territoire du Roannais

##### Environnement

les travaux sont réalisés dans la perspective d'un aménagement durable, du respect des trames vertes et bleues, du développement des déplacements en modes doux

##### Social

Il s'agit de renforcer l'appropriation du territoire par ces habitants en rendant le territoire accessibles à tous.

##### Gouvernance

Pour ces projets la ville de Roanne met en place une procédure de concertation.

**Validité**

Les projets s'inscrivent dans le cadre d'un schéma d'agglomération et visent à renforcer durablement l'attractivité de la ville.

Visualisation graphique	-Value		Neutre		+Value	
Economie/activité					X	
Environnement				X		
Social					X	
Gouvernance				X		
Validité					X	

**Plan de financement prévisionnel (€) :**

Possibilité de prise en compte des coûts internes ? Oui Non

Libellé	Nature Fonc/Invest	Montant	Dont subventionnable RRA
Place des Promenades (honoraires et travaux hors VRD)	Investissement	3 760 000	3 760 000
Aménagement du pôle gare- place Berthelot	Investissement	700 000	300 000
Reconquête des bords de Loire	Investissement	2 100 000	350 000
Maison du projet	Investissement	800 000	800 000
Place du marché (honoraires et travaux hors VRD)	Investissement	2 500 000	2 500 000
<b>Total Fonctionnement</b>			
<b>Total Investissement</b>		9 860 000	7 710 000
<b>Total</b>		9 860 000	7 710 000

Libellé	Financier libre	Montant subventionnable	Montant de la subvention	Taux
<b>Subvention RRA</b>		7 710 000	3 100 000	40.21
<b>Total des subventions</b>			3 100 000	40.21
<b>Auto financement</b>			6 760 000	
<b>Total</b>			9 860 000	

Pourcentage d'opérations prévues en investissement : **100%**